

JANVIER 2020

N° 150

COMMUNE DE SEUIL D'ARGONNE

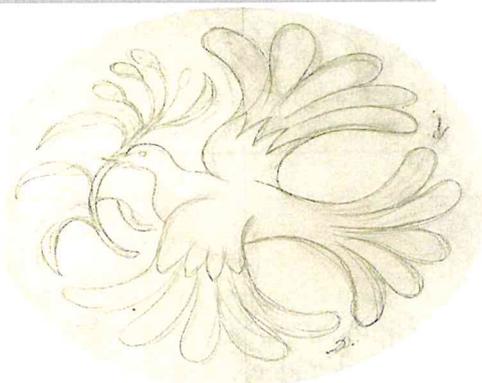
INFOS - SEUIL Pour en savoir plus: [www.seuildargonne.fr](http://www.seuildargonne.fr)

Le Maire,  
les Conseillers Municipaux,  
et le personnel communal,

vous présentent leurs meilleurs vœux  
et vous convient à la cérémonie des vœux le :

Vendredi 17 janvier 2020 à 19 h

à la salle des fêtes.



*Colombe de la paix, par Diego Rivera  
dans « L'Art en fusion » ouvrage consacré à Frida Kaltho  
et son époux Diego Rivera, disponible à la Bibliothèque  
Municipale.*

### Travaux rue de Verdun - Transfert arrêt de bus

Après leurs congés d'hiver, les entreprises BERTHOLD et CITÉOS vont reprendre les travaux à compter du mardi 22 janvier 2020.

Pour des raisons de sécurité routière, l'arrêt de bus sera transféré, par arrêté municipal, du 20/01/20 jusqu'au 30/04/20, de l'autre côté de la chaussée à l'extrémité du parking poids lourds, côté église. En conséquence, il est interdit aux poids lourds de stationner sur cette partie de parking pendant la durée du transfert de 06 h à 09 h et de 16 h à 19 h.

Nous prions notamment les parents d'élèves concernés d'avertir leurs enfants de cette modification.

### Elections municipales 2020



En vue des prochaines élections municipales, il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales avant le **7 février 2020**.

Pour ce faire, il convient de se présenter en mairie aux horaires de permanence, muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Par ailleurs, pour les personnes désireuses de se porter candidates aux élections municipales 2020, la mairie tient à leur disposition « un mémento aux candidats ». Ce guide explique les règles relatives aux élections municipales. Ce guide est également consultable sur le site internet de la Préfecture sur : [www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr) rubrique Politiques publiques, puis Elections, puis Elections 2020.

La période de dépôt de candidatures en Préfecture s'achèvera le **jeudi 27 février 2020 à 18 h**.

Les élections des conseillers municipaux auront lieu le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour aura lieu, le cas échéant, le **dimanche 22 mars 2020**.

### Conservation de notre patrimoine

Afin de veiller à la préservation de notre patrimoine, nous demandons aux parents de rappeler à leurs enfants qu'il est interdit de jouer aux jeux de ballon aux abords de l'église de Triaucourt et plus particulièrement de ses vitraux ou encore de mettre des cailloux dans les meurtrières.  
De même le lavoir de la Mutasse doit rester un lieu paisible où les graffitis n'ont pas leur place.

### Ma fameuse idée !

Le Conseil départemental de la Meuse met en place un Budget participatif doté d'une enveloppe d'1 million d'euros. L'objectif est de donner du pouvoir aux citoyens. Ainsi, vous êtes invités à proposer des idées, afin d'améliorer votre cadre de vie (exemples : lieux de rencontres et d'entraide, aménagement de loisirs, protection de la biodiversité ...).  
Ces projets d'intérêt général et d'investissement issus de cet appel à idées seront soumis au vote des Meusiens au printemps 2020.



**Déposez vos idées du 6 janvier au 29 février 2020**



Vous pouvez participer en déposant une idée, seul ou en groupe (collectif, association, classe, amis, famille) sur la plateforme numérique dédiée ([www.jeparticipe.meuse.fr](http://www.jeparticipe.meuse.fr)), ou dans l'urne mise à disposition en mairie, ou encore par courrier au Département de la Meuse à l'adresse suivante : Hôtel du Département - Budget participatif - Place Pierre François Gossin - BP 50514 - 55012 Bar-le-Duc cedex.

### Calendrier de chasse de l'A.C.C.A

19/01 - 26/01 - 02/02 - 09/02 - 16/02 - 23/02



### Manger des produits de saison...

...de la fourche à la fourchette !!!

Retrouvez votre marché de producteurs locaux chaque mercredi de 15 h à 18h sous le préau derrière la mairie

### Cinéma

**Samedi 18 janvier à 20 h 30**

Le Comité des Fêtes et de la Culture vous propose : « Joyeuse RETRAITE » une comédie avec Michèle LAROQUE et Thierry LHERMITTE.

A noter : prochaine séance le 15 février avec « Les véto ».

### Concours de belote

Organisé par l'A.C.T le samedi 1er février

à la salle polyvalente

Ouverture des portes à 13 h 30, début des jeux à 14 h 00, inscription 10 euros avec un lot à chaque participant.

Buvette et petite restauration sur place.  
Réservations recommandées.

Contact : 06 82 50 31 78